

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction de l'eau et de la biodiversité*

**Arrêté du 25 avril 2012 modifiant l'arrêté du 16 juin 2009  
portant nomination au Conseil national de la protection de la nature**

NOR : DEVL1133406A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 25 avril 2012, sont nommés membres du Conseil national de la protection de la nature :

1° Au titre des huit personnalités scientifiques qualifiées désignées parmi les enseignants et chercheurs spécialisés dans les sciences de la nature :

M. Francis Duranthon, titulaire ; M. Philippe Gouletquer, suppléant, en remplacement de Mme Sophie Bobbé, titulaire ; M. Bernard Kalaora, suppléant.

2° Sur proposition des associations de protection de l'environnement agréées au titre des articles L. 141-1 à L. 141-3 du code de l'environnement ayant un caractère régional :

M. Jean Poirot (Mouvement interassociatif pour les besoins de l'environnement en Lorraine-Mirabel-Lorraine nature environnement), suppléant, en remplacement de M. Frédéric Deck.

M. Marc Beauchain (Union régionale vie et nature - France nature environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur), suppléant, en remplacement de M. Joseph Travé.

M. Michel Charpentier (Naturalistes environnement et patrimoine de Mayotte), suppléant, en remplacement de Mme Christelle Payet.

M. Hervé Le Strat (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne - Bretagne vivante), suppléant, en remplacement de M. Pierre Davant.